

Demande d'aide sur Europac concernant le Dispositif 7303B

Mécanisation de la récolte en forêt

Avant tout dépôt de dossier, **ne pas oublier de télécharger les pièces relatives au dispositif**

Les services en ligne

ACCUEIL S'IDENTIFIER ACCÉDER À MES SERVICES

Détails du dispositif

Mécanisation de la récolte en forêt - 2024_01
Agriculture et forêt

7303B-2401
Type de Bénéficiaire:
Du 01/10/2024 au 15/01/2025

Présentation générale du dispositif

Le soutien aux entreprises de travaux forestiers doit permettre de relever le défi de l'amélioration de la mobilisation du bois, de mettre en place des stratégies de résilience face au changement climatique et de garantir l'entretien et la multifonctionnalité des forêts. Ce dispositif concerne l'acquisition d'équipements et de matériels neufs pour les travaux de récolte, les travaux sylvicoles.

Bénéficiaire(s)

ETF, Coopératives forestières

Contact

Le dispositif est géré intégralement par la Région Grand Est qui est le service instructeur. Il est seul chargé de l'instruction des dossiers de demande d'aide. Il est l'interlocuteur permanent et privilégié pour toute question de la part des porteurs de projet
RDR4desserteETF@grandest.fr

TÉLÉCHARGER LES PIÈCES RELATIVES AU DISPOSITIF

Projet

Le dispositif doit permettre d'accompagner les projets, individuels et collectifs :

- D'investissement en matériels pour l'entretien de la ressource forestière (travaux sylvicoles),
- De modernisation de la mobilisation des bois (exploitation, débardage, récolte),
- De transformation des produits forestiers (valorisation énergétique)

Mes démarches en ligne

DÉPOSER UN DOSSIER



Alerte sur dysfonctionnement de la plateforme :

Sur l'écran ci-dessous, vous pouvez rencontrer un problème si vous modifiez votre réponse :

Dossiers antérieurs

Le porteur de projet a déjà déposé une ou plusieurs demandes d'aide à la mécanisation de la récolte forestière il y a moins de 4 ans *

Oui Non



Dossiers antérieurs

Le porteur de projet a déjà déposé une ou plusieurs demandes d'aide à la mécanisation de la récolte forestière il y a moins de 4 ans *

Oui Non

Est-ce que l'une de ces demandes d'aides concernait le même matériel que la demande de ce jour ? *

Oui Non

Une embauche est obligatoire pour bénéficier d'une nouvelle aide.

Une embauche est-elle prévue en même temps que l'acquisition de la machine ? *

Oui Non

Le matériel n'est pas éligible à ce jour



Dossiers antérieurs

Le porteur de projet a déjà déposé une ou plusieurs demandes d'aide à la mécanisation de la récolte forestière il y a moins de 4 ans *

Oui Non



Vous pouvez continuer à déposer votre demande d'aide.

Vous souhaitez revenir sur la question « Est-ce que l'une de ces demandes d'aides concernait le même matériel que la demande de ce jour ? » pour finalement répondre « non » :

Dossiers antérieurs

Le porteur de projet a déjà déposé une ou plusieurs demandes d'aide à la mécanisation de la récolte forestière il y a moins de 4 ans ? Oui Non

Est-ce que l'une de ces demandes d'aides concernait le même matériel que la demande de ce jour ? Oui Non

Le matériel n'est pas éligible à ce jour

L'information sur le matériel qui n'est pas éligible ne va pas se retirer automatiquement mais vous pouvez toujours déposer votre demande d'aide.

Financement par emprunt :

Vous souhaitez déposer sur Europac votre accord ou pré-accord bancaire. La plateforme ne permettant pas de joindre cette pièce, vous pouvez l'ajouter à l'endroit ci-dessous :

Autre(s) financement(s)

Le porteur de projet a sollicité ou obtenu un autre financement sur ce projet ? Oui Non

Le porteur de projet a sollicité ou obtenu plus de 3 autres financements sur ce projet ? Oui Non

Renseigner et joindre le fichier "Annexe au plan de financement" disponible dans l'espace "Pièces relatives au dispositif" *

[+Ajouter un fichier](#) [Ajouter un fichier depuis mon porte-documents](#)
Ou glissez-déposez ici. (Taille max. 20 Mo)

Vous n'aurez pas à joindre dans ce cas "Annexe au plan de financement".

Vous déposerez juste votre accord ou pré-accord bancaire ici